

Sécurité routière, le fiasco !

En attendant le PADD, projet d'aménagement durable de notre commune !

Vous êtes nombreux aujourd'hui à manifester votre mécontentement concernant la réalisation d'un projet d'aménagement de la sécurité routière que vous jugez comme un échec.

Ce projet avait pourtant été demandé depuis plus de 3 ans, par un certain nombre de Montjoviens, avec pour objectif justifié de réduire la vitesse de circulation dans les traversées de village et de protéger certaines zones d'accès aux enfants.

Après plusieurs mois de travail et bien des tergiversations, la commission sécurité routière totalement inopérante, sur les conseils du Conseil Général qui finançait ce projet à hauteur de 50% (plafonné à 50000€), a fait appel aux conseils d'un bureau d'études, pour un résultat pour le moins surprenant et coûteux (125000€ HT), pour un petit village de campagne.

-Une multitude de panneaux de signalisation de très grande taille qui dénaturent le caractère rural de notre commune.

-Des ralentisseurs/rétrécisseurs « COUSSIRAL » plutôt spéciaux, inefficaces et même inadaptés à la largeur de certains engins agricoles, mais parfaitement conçus pour les cars scolaires, qui pourront les franchir aisément, selon la fiche technique de ce modèle.

-Une inversion de sens de circulation rue Soins/rue du Pasteur Lorriaux qui crée plus de problèmes qu'elle n'en résout et qui mécontente tous les riverains.

Un cabinet conseil qui a proposé et transposé des solutions d'aménagement de ville à un village.

Alors que des solutions de bon sens et moins onéreuses avaient pourtant été soumises par des habitants à la commission sécurité routière comme une zone 30km/h, des marquages au sol, un balisage des entrées de village (bac à fleurs ou autres), le passage régulier de la gendarmerie.

Le bureau d'étude conseille la commission sécurité routière, le Conseil Général donne un avis favorable ou défavorable, mais le Maire en tant que premier magistrat a pouvoir de police dans son village (art L2213-1 du CGCT). Il est responsable et autonome dans les choix d'aménagement de la sécurité routière de sa commune, que le village soit traversé ou non par une départementale.

Exemple : en faisant le choix d'implanter des ralentisseurs, il pouvait sous sa responsabilité, choisir le modèle, le lieu, la taille du ou des panneaux et leur emplacement, qui auraient pu être installés à l'entrée du village (1 panneau zone 30 et annonce de ralentisseurs successifs au lieu de 4 à 6 panneaux à chaque ralentisseur, pour un coût prohibitif). ☞ Voir site www.certu.fr

Une mise en œuvre du projet concernant l'appel d'offre qui soulève aussi bien des questions !

Un appel d'offres pour le marché préconisait le type de ralentisseur « COUSSIRAL » sans faire état de la mention ou SIMILAIRE.

Une anomalie qui fausse le jeu de la concurrence et à priori ne respecte pas le code des marchés publics.

Un bordereau de prix qui fait état à chaque déplacement de l'entreprise dans les rues de la commune d'une nouvelle mise en chantier à un prix prohibitif, pour un coût total de 7000€ HT.

L'entreprise retenue est la moins disante mais on peut être surpris que seulement quatre sociétés aient soumissionné en période de ralentissement de l'activité économique.

Pour mémoire :

-commission de la voirie et de la sécurité routière : Mme Mouffette, Mrs Lubrano (Président), Mirallès (vice-Président), Lefoll, Grisvard.

-commission appel d'offres : MM Lubrano (Président), Tesse (vice-Président), Chapuis.

Sans oublier l'ensemble des élus qui ont voté le budget correspondant sans suivre l'affaire sérieusement, lesquels d'entre eux ont consulté le cahier des charges ?

L'écrivaine vigilante reste vigilante, mais c'est le regroupement des habitants, comme dans toute démocratie qui peut imposer la voie du changement dans les méthodes de travail de l'équipe municipale.

A toutes fins utiles nous vous communiquons la liste de deux associations indépendantes prêtes à défendre vos intérêts à l'aube de l'aménagement et du développement durable de votre commune (PADD/PLU).

LES AMIS DU VEXIN : www.lesamisduvexinfrancais.fr

LES AMIS DU BOCHET : www.amisdubochet.free.fr

André Bessaa